



# Multi Accueil Municipal de Périgny

## Projet d'Établissement

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021, les établissements et services d'accueil de jeunes enfants, élaborent ou actualisent, un projet d'établissement ou de service qui explique comment ils mettent en oeuvre la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant<sup>1</sup>.

Un projet d'établissement se compose du projet social de la structure, du projet éducatif et du projet pédagogique.

Prise par arrêté ministériel le 23 septembre 2021, la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant énonce dix principes favorables au développement et à l'épanouissement de l'enfant :

- Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
- J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
- Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
- Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
- Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
- Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
- Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
- J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
- Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.
- J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

*« Dans un mode d'accueil bienveillant et instruit de ses besoins spécifiques, le jeune enfant débute sa recherche pour connaître et comprendre le monde. En compagnie des autres, il apprend à y trouver sa place, son expression propre et sa liberté. En lien avec les familles, les modes d'accueil posent ainsi les bases d'une citoyenneté épanouie et responsable ».*

---

<sup>1</sup>Décret 2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeune enfant

Les professionnels du multi-accueil ne sont donc pas seulement un relais physique afin de permettre aux parents de concilier leur vie personnelle et professionnelle. Ces hommes et ces femmes sont engagés dans une mission de prévention, celle d'accompagner l'épanouissement du jeune enfant. Son épanouissement aujourd'hui, mais aussi demain, pour comprendre et affronter le monde.

## Le projet social

La Maison de la Petite Enfance, située 20 Mail des Coureilles à Périgny, est une structure municipale qui comprend un Relais Petite enfance (R.P.E) et un multi-accueil, accolée au centre socio-culturel, dans le quartier du Péré, la structure est à proximité du centre bourg.

La Maison de la Petite Enfance est le fruit d'une réflexion lancée en 1999 dont l'objectif était de prévoir un dispositif de prise en charge de jeunes enfants répondant aux besoins des familles, offrant un accueil varié et respectant l'emploi du temps des assistant(e)s maternel(le) s agréé(e)s présent(e)s sur la commune. Le choix s'est donc porté sur une structure collective multi-accueil (régulier et occasionnel) de 28 enfants et d'un Relais Petite Enfance nommé à l'époque Relais d'Assistantes Maternelles.

Ce projet s'insère dans le champ des actions du projet éducatif local (P.E.L) dont la réflexion engagée en 2000 comportait la priorité de l'accueil de la petite enfance. Les actions du P.E.L et notamment le projet de cette Maison de la Petite Enfance ont conduit à la signature d'un contrat enfance avec la CAF, permettant la mise en oeuvre de la politique communale en faveur de l'enfance. La Maison de la Petite enfance ouvre ses portes le 2 janvier 2006.

En 2009, après 5 ans de fonctionnement et suite à une augmentation des demandes de places, une première modification de la capacité d'accueil est réalisée au sein de la structure : 6 places supplémentaires ont été proposées aux habitants de la commune le matin. Ces places ont été proposées à des enfants d'âge préscolaire et ne bénéficiant pas d'un autre mode de garde.

En 2013 le nombre de naissance augmente également, et devant le nombre croissant de refus de place, la municipalité décide l'agrandissement de la structure multi-accueil. C'est donc deux « sections » de 20 enfants d'âges mélangés qui ont ouvert leurs portes le 1er septembre 2015.

En 2023 le multi-accueil a été doté d'un nouvel espace extérieur, engazonné, afin d'être plus en lien avec la nature.

## Le projet éducatif

Par l'intermédiaire du projet éducatif de l'établissement, l'équipe du multi-accueil définit les valeurs communes à tous les professionnels exerçant au sein de la structure ainsi que leurs engagements.

Ces valeurs sont déclinées en objectifs afin d'élaborer ensuite, au travers du projet pédagogique, des pratiques professionnelles adaptées, cela en direction de l'enfant, de sa famille et aussi entre professionnels.

Les objectifs sont les suivants :

- Accueillir la diversité et la différence
- Reconnaître chaque parent comme le premier éducateur de l'enfant

- Construire un lien de confiance avec l'enfant et sa famille
- Accompagner les découvertes quotidiennes de l'enfant avec bienveillance
- Favoriser le « vivre ensemble » au travers d'expériences communes, tout en étant à l'écoute des besoins affectifs, sociaux et émotionnels de chaque enfant
- S'entraider entre professionnels et veiller au sentiment d'appartenance à « une équipe »
- Communiquer de façon harmonieuse entre adultes afin de construire un climat éducatif contenant et favorable à l'épanouissement de l'enfant

## Le projet pédagogique

### Introduction

Le projet pédagogique est un document unique à chaque établissement. Grâce à lui les professionnels s'expriment au sujet de leurs pratiques. C'est par ce document que l'on évoque les moyens mis en place afin de répondre aux valeurs éducatives de l'équipe. « *Écrire à propos de nos expériences permet de rendre compte des connaissances qui sont implicites dans les actions* »<sup>2</sup>. Ce document permet donc de donner du sens au travail des professionnels. Le projet pédagogique est un document de travail obligatoire. L'équipe peut s'y référer à tout moment, les familles peuvent également le consulter, tout comme les partenaires.

Le multi-accueil municipal est un lieu de vie qui doit permettre à l'enfant de se construire et de s'épanouir harmonieusement, tant sur le plan physique que sur le plan psychologique, affectif et social. C'est aussi un lieu de prévention, de protection et d'écoute du jeune enfant et de sa famille. Il est important que les familles adhèrent au projet pédagogique, que l'accueil de leur(s) enfant(s) soit régulier ou occasionnel.

« *C'est une référence au quotidien* »<sup>3</sup> dans lequel chaque professionnel est engagé.

### Comment pensons-nous l'Accueil de l'enfant et de sa famille au sein du multi-accueil ?

Il est courant de parler « *d'Accueil* » au sein des structures Petite enfance, néanmoins c'est un terme complexe dont chacun peut avoir sa propre interprétation.

#### Notre définition de l'Accueil

Nous entendons par « *Accueil* » : la « *Rencontre* » entre les familles (enfant-parent-tuteur) et les professionnels.

Nous pensons que « *se rencontrer* » c'est :

- Prendre en compte les différences de l'Autre et les respecter
- Avoir conscience que les références de chacun (personnelles et professionnelles) peuvent influencer une rencontre
- Avoir envie d'aller vers l'Autre
- Recevoir

---

<sup>2</sup> Communication, modèle Atkins et Murphy 1993

<sup>3</sup> Décret 2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants

- Avoir de l'empathie

L'Accueil est donc synonyme de réciprocité.

### **L'accueil d'une personne en situation de handicap**

En lien avec ce qui précède nous tenons à rappeler que l'accueil des enfants en situation de handicap, ou atteints de maladie chronique, est un droit fondamental affirmé par la Convention des droits de l'enfant et par l'ensemble des textes législatifs en vigueur<sup>4</sup>. Ainsi notre structure municipale peut participer à l'intégration sociale d'enfants porteurs de handicap ou atteints de maladie chronique.

Un projet d'accueil individualisé (P.A.I) est mis en place, il précise les besoins thérapeutiques de l'enfant (traitement, régime alimentaire...) pour permettre d'assurer sa sécurité et son bien-être en collectivité.

Le multi-accueil a pour mission de permettre aux parents/tuteurs de concilier vie familiale et vie professionnelle et cela pour toutes les familles. Ainsi des parents en situation de handicap peuvent inscrire leur enfant au sein du multi-accueil. La loi du 29 juillet 1998 contre les exclusions puis la loi du 11 février 2005 du code de l'action sociale et des familles précisent « *qu'au même titre que la santé, l'éducation, la formation et l'emploi, l'accès aux structures est un droit fondamental et que tous les citoyens doivent avoir la possibilité d'accéder aux différents modes de gardes* ».

### **Accueil et confiance**

« *Se rencontrer* » est une nécessité afin de créer du lien, notamment un lien de confiance entre les familles et les professionnels du multi-accueil. C'est la construction de ce lien qui deviendra le support à l'épanouissement de l'enfant au sein de la structure.

Le multi-accueil est un relais parental en termes de garde mais aussi bien au-delà. Il est important que les familles puissent se représenter le personnel présent comme des professionnels accompagnant chaque enfant à grandir lorsqu'il n'est pas à la maison. D'une manière générale nous avons donc un objectif préventif, celui d'accompagner l'enfant à développer son estime de soi et sa compréhension du monde dans lequel il sera un jour adulte et citoyen.

C'est en partie pour cela que nous souhaitons associer les parents à la vie de la structure et attirer leur attention sur la valeur de ce qui est vécu en crèche. En échangeant quotidiennement avec eux, en leur ouvrant nos portes pour partager des moments d'échanges (réunions, entretiens), des temps de jeu, de fêtes (fête de fin d'année et de l'été). Ouvrir le multi accueil aux parents, c'est aussi favoriser une séparation pour l'enfant d'avec son milieu familial et favoriser également l'investissement du lieu par les familles. Il est important que l'enfant ressente que ses parents sont connus et reconnus par les professionnels et inversement. Rappelons aussi que les familles participent (une famille désignée par tirage au sort chaque année) à la Commission d'attribution des places au sein du multi-accueil.

Par ailleurs, il nous semble important d'être à l'écoute de leurs préoccupations et de les accompagner s'ils traversent des difficultés sans être « donneur de leçon ». Ainsi les familles peuvent solliciter l'ensemble de l'équipe médico-sociale en cas de difficultés. Des rencontres en dehors de la section et sans l'enfant, peuvent également être envisagés. C'est l'occasion d'échanger sur l'évolution de l'enfant, sur des questionnements que tout parent peut avoir. Cela

---

<sup>4</sup>Loi du 29 juillet 1998, lutte contre les exclusions

permet également de s'assurer que la structure répond de façon satisfaisante aux attentes des familles. Ces temps peuvent être à l'initiative des parents et /ou de l'équipe. Les informations transmises sont soumises à la discrétion professionnelle de l'équipe. Ces échanges peuvent être renouvelés.

### **Se rencontrer en douceur**

L'accueil est souvent associé à la séparation. Il est donc primordial que l'équipe, au quotidien, accompagne la famille lors de ce moment.

Les premières séparations peuvent être difficiles. Ainsi, une période dite « d'adaptation » est organisée.

En douceur et de façon progressive sur deux semaines, seront organisées de petites séparations allant de 10 minutes à une journée plus complète. Cette période sera mise à profit pour dialoguer avec l'enfant et sa famille. Ce temps d'adaptation pourra être allongé si besoin.

### **Un professionnel « repéré » pour les premiers jours**

Avant cela, la famille échange avec la directrice puis est invitée à revenir au multi-accueil afin de rencontrer un professionnel. Cette personne se rend alors disponible pour échanger au sujet des habitudes de l'enfant, de son rythme, de ce qu'il aime etc. Pendant ce premier temps d'échange, l'enfant et sa famille découvrent le lieu d'accueil et plus particulièrement la « section » dite « *petite famille* » dans laquelle l'enfant évoluera.

Durant les premiers jours « *d'adaptation* » de l'enfant, c'est avec ce(tte) professionnel(le) de la petite enfance, qu'il passera la majorité de son temps. Progressivement l'enfant sera amené à rencontrer les autres professionnels de sa « section ».

A noter que les frères et soeurs, plus grands, sont invités à entrer dans la crèche une fois. Cela les aide à se rendre compte du lieu dans lequel le petit frère ou la petite soeur est accueilli. Par la suite, afin de ne pas augmenter la présence de visages inconnus pour les autres enfants, un espace (petits bancs/Jeux) leur est dédié, dans l'entrée de la crèche. Ils peuvent, ainsi, patienter en attendant leur parent.

### **Une « *petite famille* »**

Au sein du multi-accueil, les enfants évoluent dans deux « sections » distinctes que l'on nomme « *petites familles* » : celle des « *Oursons* », et celle des « *Lutins* ». Chaque petite famille a ses espaces dédiés afin de favoriser la construction de repères pour l'enfant.

Au sein de chaque section, les enfants sont invités à passer du temps en âges dits mélangés : « *bébés* », « *moyens* » et « *grands* ». Ce type d'accueil nous paraît profitable au développement psychoaffectif des enfants, les plus jeunes peuvent avoir envie d'imiter les aînés, qui eux auront envie de prendre soin des plus petits par exemple.

### **Un peu de la maison à la crèche**

« *Se rencontrer* » c'est aussi faire du lien entre la maison et la crèche, c'est accueillir et faire vivre ce qui est familier dans la crèche. C'est aussi garantir une continuité affective et un sentiment rassurant chez l'enfant.

## Les anniversaires

Les enfants ont la possibilité de « souffler leur bougie » chez les « grands ». Certains fêteront donc leurs 3 ans, d'autres, de fin d'année, leurs 2 ans. Ce moment festif est apprécié de tous. L'enfant est alors en âge de profiter pleinement d'être au centre de l'attention et de comprendre qu'il est un individu à part entière. De manière générale nous préférons que l'enfant souffle ses bougies chez lui dans un premier temps, nous organisons ce moment à la crèche le lendemain ou quelques jours après. Il arrive que nous fêtions deux anniversaires en même temps si cela ne dérange pas les familles. Le gâteau d'anniversaire est réalisé par les enfants le matin ou par le cuisinier. Il est également possible pour la famille d'apporter le gâteau si celui-ci est étiqueté (date, composants) la traçabilité.

## Les « Nids » à doudou/tétine

Le doudou et/ou la tétine sont en libre accès hormis dans le jardin pour des mesures de sécurité. Un meuble, à compartiments individuels, est installé dans chaque « *petite famille* » afin que l'enfant puisse y déposer son doudou et sa tétine.

Nous considérons que l'enfant, accompagné par le professionnel, est en capacité de se défaire de cet objet ou au contraire de s'en rapprocher s'il en ressent le besoin. Ces objets venus de la maison sont des petits trésors qui permettent à l'enfant d'être en contact physique avec un objet connu et familier et ainsi se sentir contenu, rassurer s'il en a besoin.

Afin de garantir cette fonction, nous avons besoin de la coopération des familles. Ainsi les doudous et/ou tétines ne doivent pas rester dans le vestiaire de l'enfant. Il est important que soit inscrit sur la tétine le prénom de l'enfant, à l'aide d'une étiquette adaptée, et que soit fournie une tétine de « *secours* ». Si ces objets retournent à la maison le soir, nous demandons à ce que les familles accompagnent l'enfant à les déposer le lendemain matin dans le meuble à cet effet.

Par sa disponibilité et son observation, le professionnel aide l'enfant à se détacher partiellement ou complètement de la tétine et/ou du doudou si cela est nécessaire. Par exemple pendant des temps de jeux ou encore lorsque la tétine rend difficile l'élocution de l'enfant ou la compréhension de ce qu'il exprime.

## Les photos des familles

Une ou deux photos de la maison peuvent être apportées. Installées en « *section* », elles sont le support à de nombreuses discussions entre enfant et avec les adultes. De nouvelles photos peuvent être ajoutées l'année suivante.

## **Des mots, des gestes pour prendre soin**

Faire connaissance, avoir confiance, cela s'entretient tous les jours notamment au travers de la communication adulte-enfant, de même entre enfants et entre adultes. Cette communication peut être verbale comme non verbale.

Les professionnels accordent une importance particulière aux relations (enfant-parents-professionnels) et au fait d'échanger avec les familles sous forme de co-éducation et non de concurrence éducative.

Quotidiennement les adultes encouragent l'enfant à mettre des mots ou des gestes sur ce qu'il vit afin de rendre des situations compréhensibles, afin d'exprimer ce qu'il ressent. Les mots ou les gestes sont là pour accompagner l'enfant à grandir dans un climat sécurisant et bénéfique à la construction de son estime de soi. La parole, le geste, sont accompagnés par une posture

professionnelle. Se mettre, par exemple, à la hauteur de l'enfant pour s'adresser à lui et lui parler posément.

Une partie de l'équipe est formée à la langue des signes (LDS) et échange quotidiennement avec les enfants en ajoutant le signe à la parole. Une fois par mois, un intervenant extérieur vient également rencontrer et jouer avec les enfants en signant. Le langage signé peut être le moyen pour les plus jeunes de se faire comprendre, d'exprimer un besoin sans avoir acquis encore de vocabulaire.

## Les transmissions

« *Se rencontrer* » c'est aussi « *transmettre* ». La relation triangulaire parents/enfant/professionnels se joue chaque jour d'où l'importance des moments de transmission d'accueil et de retrouvailles pour assurer la continuité et la qualité des soins apportés.

Lors de l'accueil du matin, un professionnel se rend disponible pour échanger avec le parent et également l'enfant au sujet de son humeur, sa santé (sommeil, appétit, état général...). Cela permet la prise en compte de chaque enfant dans son individualité et la continuité maison/crèche. Ce professionnel accompagne, en douceur, la séparation de l'enfant avec son parent. Les informations sont notées dans un classeur contenant les fiches individuelles des enfants puis partagées avec les autres membres de la section.

C'est grâce à ce support que le professionnel peut aussi « *raconter* » une journée. À la fin de l'accueil un membre de l'équipe se rend disponible pour faire un retour au parent. Cependant ce même professionnel se doit de continuer à veiller sur le reste du groupe d'enfant pour leur sécurité physique mais aussi affective, il arrive aussi que de nombreux parents arrivent en même temps. Il est donc possible que le professionnel demande aux familles de patienter un peu. Dans cette même optique nous souhaitons que les parents entrent au sein des « *petites familles* », à la fois le matin et le soir afin de se rapprocher de l'auxiliaire pour réaliser les transmissions et garantir la sérénité de tous.

Pour un bon déroulement de la journée nous demandons aux parents de respecter les plages horaires réservées pour l'arrivée et le départ des enfants (cf. le règlement intérieur). Celles-ci peuvent être modifiées en fonction d'un besoin particulier (rendez-vous etc), les parents le communiquent alors à l'équipe. A ce sujet nous souhaitons préciser que les propositions de découvertes et de jeux débutent généralement à 9h45 et qu'il est parfois difficile pour un enfant d'intégrer ce temps de jeux s'il arrive après. Le goûter est partagé entre 15h30 et 16h, l'arrivée des familles pendant ce temps permet aux parents d'assister à un temps fort de la journée cependant cela peut générer un certain stress chez les autres enfants dont les parents ne sont pas présents. C'est pourquoi, dans la mesure du possible, il est demandé aux familles une arrivée avant 9h45 (début des propositions pédagogiques), pour les plus grands, et un départ en dehors du temps de goûter (15h30/16h).

## Comment accompagnons-nous l'épanouissement du jeune enfant au sein du multi-accueil ?

La structure d'accueil petite enfance est un lieu d'éveil où tous les enfants peuvent faire différentes expériences et découvertes tout en étant accompagnés par l'adulte.

## Égalité

Ces propositions éducatives sont faites à tous les enfants sans distinction. Nous pensons que le genre, masculin ou féminin, d'une personne ne doit pas déterminer ses goûts ou ses potentiels, nos actions et notre matériel sont pensés afin de garantir une éducation égalitaire aux enfants : *« fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité »*<sup>5</sup>

**« L'idée n'est pas de faire des choses mais de vivre des choses »**

Nous voulons mettre l'accent sur l'importance de voir les temps d'éveil comme des moments de partage, de « vivre ensemble », de rires, de découvertes et non comme des « activités ». Les professionnels sont là pour réaliser *« des propositions de jeux comme des ponts entre l'enfant et son environnement »*<sup>6</sup>. Le rôle de l'adulte est de penser des temps et des espaces sécurisants et sécurisés afin que l'enfant puisse jouer, interagir, rêver, penser et s'émerveiller.

Il est important de préciser que ces temps sont « proposés » à l'enfant, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas obligatoires. Des espaces et d'autres alternatives de jeux sont accessibles à l'enfant qui n'aurait vraiment pas envie d'investir ce qui est proposé par l'adulte à l'instant T.

## Se mouvoir

Les principaux moteurs du développement du tout-petit sont le mouvement et la découverte. Le mouvement est un besoin fondamental pour l'enfant et une source d'expériences variées<sup>7</sup>.

Au multi-accueil, le tout-petit évoluera sur un tapis d'éveil, entouré de jeux adaptés à son âge et ne sera jamais mis dans une posture qu'il n'a pas acquise lui-même (ex : position assise). L'enfant doit pouvoir être acteur de son développement. Dans les premiers mois le bébé va découvrir au travers de ses « essais », les possibilités multiples de son corps, c'est ce que l'on appelle la motricité libre. Au multi-accueil, plusieurs tapis ou petits « blocs moteurs » de différentes textures, densités, couleurs... sont proposés aux enfants afin de leurs permettent d'expérimenter et/ou d'acquérir différents mouvements, postures. La proximité d'objets variés qui sollicitent ses grands mouvements (changer de posture dos/ventre, se mettre de côté, étendre ses bras, ses jambes, son cou, sa tête) et sa motricité fine (attraper et manipuler des objets de volumes, textures différentes) va venir favoriser le développement, à son rythme, de toutes ces compétences. Le professionnel va l'accompagner dans cette exploration par sa présence, au sol, proche de lui et par son regard contenant. Le tout-petit développera une activité spontanée qui lui permettra d'expérimenter les nombreuses possibilités de son corps et de son environnement.

De la même manière nous proposons aux plus grands des espaces et des temps leur garantissant ces découvertes : jeux libres, parcours psychomoteurs en extérieur et ou en intérieur par exemple.

**« Le jeu, c'est le travail de l'enfant, c'est son métier, sa vie »**<sup>8</sup>

Dès la naissance le jeu est primordial pour l'épanouissement psychique et moteur de l'enfant. C'est un support de découvertes mais également d'expressions d'émotions chez l'enfant (joie, tristesse, angoisses...). Les professionnels du multi-accueil observent, proposent et guident

<sup>5</sup> Chartre nationale d'accueil du jeune enfant, rapport Giampino, principe 7

<sup>6</sup> Elise Mareuil, Jouer avec la Nature.

<sup>7</sup> Jean Epstein, l'explorateur nu.

<sup>8</sup> Catherine Valenti, Pauline Kergomard ou l'Enfance au coeur.



l'enfant dans ses découvertes sans le déposséder de ses propres expériences.

Différents temps de jeu sont proposés aux enfants :

Le jeu dit « libre » qui permet à l'enfant de jouer seul ou avec d'autres enfants. Les professionnels sont disponibles mais interviennent peu. L'enfant est libre d'imaginer, de détourner le jeu.

Nous appuyons nos propositions éducatives sur le quotidien de l'enfant : des espaces de jeux symboliques (cuisine, poupons, table à langer, garage etc) sont installés dans chaque section afin d'offrir aux enfants la possibilité d'imiter les adultes, de reproduire ce qu'ils voient à la maison. L'imitation et la répétition permettent à l'enfant d'intégrer des informations.

Les propositions dites « guidées » (manipulation, collage, peinture, pâte à modeler, terre cuite etc). Ces temps répondent à davantage de règles ce qui participe à la structuration et à la socialisation de l'enfant. Cependant, parce qu'ils demandent de la concentration, ils se font ponctuellement et toujours en alternance avec un jeu libre.

Les temps d'expression corporelle, ces moments organisés en salle de danse sont une approche de la gymnastique pour les tout-petits et viennent favoriser la découverte des limites de son corps.

Les temps de relaxation sont un moment d'éveil sensoriel aménagé dans une ambiance cocooning.

Les sorties et le jardin : une fois par semaine, les plus « grands » des enfants, rejoints par les « moyens » au cours de l'année, vont se balader au parc, dans le quartier, à la médiathèque. C'est le moyen pour les enfants de prendre l'air, de poursuivre leur exploration du monde. C'est un outil professionnel pour l'équipe, il nous permet d'observer les enfants dans un autre environnement et de créer ou maintenir du lien avec d'autres professionnels d'un même réseau.

Le multi-accueil dispose également d'aires de jeux extérieurs et d'un nouveau jardin engazonné, depuis 2023. Ces espaces nous permettent d'élargir le champ d'investigation des enfants. A ce sujet, nous tenons à préciser que les enfants sont amenés à profiter des extérieurs et des sorties en toute saison sauf en cas de forte pluie ou de températures inadaptées. Afin de favoriser ces découvertes, nous demandons donc aux familles de veiller à ce que l'enfant ait une tenue adaptée au « jeu », c'est-à-dire qu'il ne soit pas « serré » dans son vêtement car cela réduit son champ de possibilité, également qu'il ait des chaussures adaptées aux sorties à l'extérieur. Pour les plus grand une paire de bottes est à déposer pour l'année dans le casier de l'enfant ainsi qu'une tenue de rechange.

L' éveil culturel et artistique : selon les années, différents intervenants peuvent venir proposer des moments de partage aux enfants : arts, spectacle. Chaque vendredi, 2 fois par mois, le groupe des « grands » se rend à la médiathèque de Périgny afin d'y découvrir des ouvrages.

Des temps de jeu réunissant les « petites familles » : une fois par semaine l'ensemble des enfants des groupes « moyens » sont invités à partager un moment ensemble en matinée au travers de 2 ou 3 pôles de jeux. Il en est de même pour les enfants du groupe des « grands » 2 matinées par semaine. Ces moments inter-sections ont un double but : agrandir l'espace investi par l'enfant à la crèche et développer son cercle de visages familiers.

Des propositions sont également réalisées en fonction de différents temps forts de l'année : semaine du goût en octobre, fête de fin d'année en décembre, carnaval en février, fête du printemps en avril, fête de l'été en juillet.

## Favoriser la sécurité affective de l'enfant

### Des adultes « phares »

C'est en partie par l'observation, fondement des actes professionnels, que l'on propose à l'enfant des réponses adaptées à ses besoins et que nous pouvons réajuster nos actions.

Comme dit plus haut, nous sommes là pour valoriser l'enfant dans ses découvertes. L'aménagement de l'espace est pensé en ce sens, il doit être « ouvert », afin de permettre au professionnel d'observer tous les enfants. Réciproquement l'enfant doit toujours pouvoir vérifier la présence de l'adulte. S'il joue dans la petite cuisine il pourra tout de même voir ce qui se passe sur un autre pôle de jeu et voir à tout moment un adulte, cela peut le rassurer, lui permettre d'arrêter et/ou de poursuivre son jeu à tout moment comme il l'entend.

Nous donnons une importance au fait de « *porter notre regard* » sur l'enfant, tout au long de la journée, et tentons de nous asseoir dès que cela est possible car « *loin d'être un moment où l'on ne fait rien, se poser et regarder les enfants jouer (...) est au contraire un acte professionnel majeur. C'est être un phare allumé qui envoie un message non verbal : je vous regarde jouer, si vous avez besoin, je suis là* »<sup>9</sup>. Ainsi être assis parmi eux permet :

- de respecter les besoins de repères de l'enfant, surtout lorsqu'il vient d'arriver au multi-accueil.
- de limiter les mouvements d'agitation des enfants : par imitation, les enfants peuvent plus facilement se « *poser* ».
- d'observer les enfants. Cette observation attentive et continue permet de gérer le groupe. Elle permet aussi de tenir compte des besoins individuels de chacun.

Ainsi si le parent voit un professionnel assis, il ne doit pas hésiter à se rapprocher de lui.

### Les règles : un cadre contenant

Il existe des règles au sein du multi-accueil, que nous expliquons à l'enfant.

Une voix calme est privilégiée. Lorsqu'il est nécessaire de remettre un cadre et des limites, l'adulte ne crie pas, cependant un ton plus ferme peut être utilisé.

C'est par ce que l'enfant est confronté à des règles qu'il va développer un sentiment de contenance, également découvrir ses propres capacités à se positionner, se confronter à la frustration, se sentir progressivement être un individu à part entière.

Au sein de chaque petite famille se trouvent des espaces avec des tapis et des coussins, que chaque enfant peut investir s'il ressent le besoin de s'éloigner de ses pairs (besoin de calme). Ils sont aussi proposés par les adultes lorsque le comportement de l'enfant ne lui permet pas de rester très proches du groupe. L'adulte peut lui demander de se « *poser* » dans ces espaces ou sur une chaise par exemple afin d'apaiser l'enfant et l'atmosphère du groupe. Cela est proposé tout en restant « *proches* » afin que l'enfant ne se sente pas pour autant « *isolé* ». De plus l'aménagement permet à l'enfant et réciproquement à l'adulte de se voir et de se parler, le contact visuel, parce qu'il est contenant et sécurise, n'est jamais rompu.

## Construire des repères et favoriser la participation chez les plus « *grands* »

Le jeune enfant a besoin de répétition et de repères pour se sentir en sécurité. Cela participe à la découverte de son environnement, de l'espace mais aussi des Autres. Au sein du multi accueil différents outils permettent de garantir la construction de ces repères spacio temporels.

<sup>9</sup> *Aménager les espaces de jeu des tout-petits, attachement, exploration, imitation, Anne-Marie Fontaine.*

Ainsi comme dit précédemment, l'enfant est accueilli au sein de sa « *petite famille* ». Des espaces dédiés à chaque tranche d'âge y sont installés et peuvent évoluer avec le temps selon les besoins des enfants.

Les espaces consacrés au temps de regroupement ou de « *calme* » sont délimités par des tapis de couleur.

Au sein des dortoirs les enfants dorment dans un lit qui leur est personnel.

A table chez les plus grands, ils ont leur place attitrée.

Lors de l'accueil, la famille est amenée à choisir un « *signe* » que l'enfant pourra par la suite repérer à différents moments de la journée : sur son vestiaire, sur la petite panier dans laquelle on range ses vêtements, au-dessus de son lit, sur le meuble à doudous, à table pour le repas. Progressivement et en grandissant l'enfant aura la possibilité de se repérer seul grâce à ce signe, de prendre des initiatives, de demander de l'aide s'il en a besoin. Tout cela participe à la construction d'une certaine autonomie.

Rappelons que l'autonomie regroupe deux notions : la capacité à réaliser des choses seuls et la capacité à demander de l'aide à une personne ressource lorsqu'on ne sait pas faire ou pas totalement. Ainsi l'autonomie se construit et évolue tout au long de la vie.

Concernant les repères dans le temps, cette notion ne s'acquiert que progressivement vers l'âge de 6 ans, avant il est impossible pour le jeune enfant de se repérer. Ainsi c'est par des rituels que l'enfant peut savoir où il en est dans sa journée. Au sein du multi-accueil, sur les groupes des « *moyens* » et des « *grands* », nous développons ces rituels (regroupement en chansons/histoires, temps câlins, chansons avant de débiter le repas, temps de jeu avant de se déshabiller pour la sieste etc) qui marquent la journée.

## **Respecter le rythme et les besoins de chaque enfant**

La crèche est un espace de vie collective qui implique des limites. Par exemple, certains temps entre enfants (« *moyens* » et « *grands* ») sont partagés (repas, dortoirs), cependant les rythmes physiques (alimentation, change...), physiologiques (alternance veille/sommeil) et ceux des acquisitions motrices et intellectuelles sont respectés au maximum, selon les tranches d'âge, pour favoriser le développement de l'enfant de manière épanouie.

### Hygiène

Au même titre que se nourrir, dormir, respirer... l'hygiène corporelle fait partie des besoins vitaux et des gestes de la vie quotidienne. L'aspect relationnel au cours des soins est prépondérant. L'enfant doit se sentir enveloppé et rassuré par la parole de l'adulte et chaque action est expliquée à l'enfant de manière à ce qu'il ne se sente pas « chosifié ». Le temps de change est un moment privilégié pour accompagner l'enfant dans la découverte : nommer les parties du corps, dire si c'est chaud, mouillé etc.

Afin de préserver son confort, des petits linges sont mis sous leurs fesses, de manière à ce que l'enfant ne soit pas en contact direct avec le plan de change qui est froid, et pour encore plus d'hygiène. Le professionnel ne quitte jamais l'enfant des yeux. Afin de préserver l'intimité de l'enfant, les « *demi portes* » des espaces de changes sont fermées. Les changes s'effectuent à l'eau et au savon neutre avec gants et serviettes de toilette, fournis par la crèche comme les couches. A noter que nous n'avons pas la possibilité de nous adapter aux couches lavables.

Concernant l'acquisition du contrôle sphinctérien, l'équipe est à l'écoute de la demande des parents mais toujours dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters)

et psychologique de l'enfant qui doit pouvoir se sentir prêt. L'apprentissage du pot et des toilettes est donc progressif et géré en lien avec les familles. Au sein du multi accueil, lorsqu'il y a un incident « pipi/caca », l'équipe est vigilante à dédramatiser. Pour le respect de son intimité, l'enfant est accompagné dans la salle de bain afin de changer ses vêtements si besoin. Nous demandons aux familles d'habiller l'enfant avec des tenues adaptées à cette nouvelle acquisition (slips, tee-shirt qui remplacent les bodies...) et de communiquer avec nous lorsque des « essais » sans couche sont faits à la maison ou le matin avant d'arriver à la crèche.

### Alimentation

Les temps de repas sont considérés comme des moments de plaisir, de découvertes et d'échanges. Boire est un besoin vital et bien au-delà, en effet il permet aussi de réguler les émotions. Le fait de boire permet de réduire la fréquence cardiaque, également le taux d'acide aminés dans le cerveau, responsable de l'anxiété, de l'irritabilité. Ainsi chaque matin vers 10h (en plus du midi et du goûter), de l'eau est proposée aux enfants. Un enfant qui souhaite boire en dehors de ces temps est également servi. Chez les bébés et selon le rythme de chacun, l'adulte répond aux signes de faim du nourrisson et donne le biberon dans les bras sauf si l'enfant refuse de le prendre dans cette position.

L'entrée au Multi-accueil n'est pas synonyme de sevrage : L'allaitement maternel est possible. Plusieurs solutions sont proposées aux familles :

- Si les mères le souhaitent, elles peuvent recueillir leur lait, le conserver et le déposer chaque jour dans la structure. Il sera donc primordial de respecter la chaîne du froid. Le transfert du lait sera donc obligatoirement effectué dans une pochette isotherme, dans laquelle sera inséré un pack de glace. Le pochon sera nominatif et daté. Cela est important car la crèche conserve ses pochons pour garantir une traçabilité en cas de problème. A l'arrivée en section, sera transféré dans le réfrigérateur jusqu'à l'heure du biberon.
- Si les mères en ont la possibilité, elles peuvent venir allaiter leur enfant au sein de la crèche.
- L'allaitement mixte peut être une autre solution : tétées à la maison, et lait « de suite » donné dans la structure. Ces solutions peuvent évoluer au fur et à mesure que l'enfant grandit. Lorsque les parents souhaiteront arrêter l'allaitement, l'équipe les soutiendra dans le passage au biberon ou la diversification alimentaire.

Les différentes introductions alimentaires sont d'abord effectuées à la maison puis par les professionnels du multi-accueil. Il est important d'échanger régulièrement à ce sujet. A noter que la crèche ne réalise pas de D.M.E, diversification alimentaire menée par l'enfant.

Chez les bébés, le repas est donné d'abord en transat puis en chaise haute, individuellement. Puis lorsque l'enfant sait s'asseoir seul et si son développement le permet il sera invité à manger à table. Au tout début, chez les bébés, cela se fait individuellement ou par 2. Chez « les moyens » les enfants mangent autour d'une table, au sein de leur section. Chez les grands le repas se fait sous la forme de self, les deux petites familles de « grands » se rejoignent (oursons et lutins), 3 tables sont installées, un adulte est disponible pour accompagner chaque table d'enfants.

Le cuisinier leur présente le repas, les enfants vont ensuite vers lui pour se servir à l'aide d'un plateau. Même si nous encourageons l'enfant à rester à table pendant le repas, le self répond à un objectif : permettre à l'enfant de se mouvoir (se lever pour se servir, aller récupérer le fromage, le pain...aller se resservir etc) durant ce temps qui peut être long.

Au sein du multi-accueil l'adulte participe à l'éveil au goût chez l'enfant en l'invitant à goûter, si un enfant refuse un aliment il ne sera pas forcé ou réprimandé. Les repas sont préparés sur place par le cuisinier avec des produits frais et de saison, dans le respect des règles d'hygiène

en accord avec les principes du plan H.A.C.C.P (maîtrise des risques alimentaires). Nous respectons également l'équilibre alimentaire des menus par rapport aux recommandations du GEM-RCN (programme national nutrition santé, lutte contre l'obésité, renforcement pour une agriculture biologique et de proximité, lutte contre le gaspillage alimentaire). A noter que les allergies ou intolérances, les religions et l'état de santé de l'enfant sont pris en compte quotidiennement afin d'adapter au mieux les propositions alimentaires au sein du multi-accueil.

### Le Sommeil

Dormir est un besoin vital, essentiel chez le jeune enfant. C'est lors des phases de sommeil profond que l'hormone de croissance est secrétée. C'est pendant le temps de sommeil que le jeune enfant grandit et que son cerveau organise la pensée et enregistre tout ce qui a été vécu pendant la phase d'éveil. En retour, un enfant reposé est plus à même de tirer bénéfice d'activité d'éveil et de découverte sensorielle.

Chez les bébés, par l'observation et les informations données le matin par la famille, le professionnel repère les signes de fatigue et le couche dans son lit. Lorsqu'ils grandissent et qu'ils dorment dans les dortoirs moyens/grands, les enfants sont accompagnés au dortoir entre 12h15 et 12h30, une atmosphère calme est privilégiée et ils s'endorment à leur rythme. Un adulte gère en permanence le dortoir afin de rassurer, accompagner les réveils et le passage vers la salle de bain (salle de change). Les réveils sont échelonnés pour permettre une récupération optimum. Nous donnons un peu de temps à un enfant qui est réveillé avant de le lever car il peut avoir besoin d'un temps de transition entre le moment du réveil et le moment du retour en salle de vie mais un nourrisson ou un enfant qui ne souhaite pas dormir ne sera pas maintenu dans son lit. Parce que le sommeil est essentiel au développement de l'enfant nous ne réveillons pas volontairement un enfant qui dort.

### **Le passage vers l'école**

Chaque année, au mois de juin, les plus grands des enfants se rendent une matinée au sein des écoles maternelles, Périgny bourg ou Romsay, selon la domiciliation de la famille. C'est un moment de continuité important, accompagné par les professionnels de la crèche, il vient s'ajouter à la visite de l'école par l'enfant avec ses parents et ne remplace en rien ce moment. Par petit groupes les enfants font connaissance avec les Directeurs des établissements, l'équipe pédagogique et sont ensuite invités à passer un temps en classe, toujours accompagnés par un professionnel de la crèche, puis en récréation.

Depuis 2022, dans un même objectif, les plus grands se rendent également au centre de loisirs PeriJeunesse en juin. Les parents sont invités à s'y rendre avec nous s'ils le souhaitent.

Un goûter est organisé sur la même période, au sein de la crèche ou au parc, pour les plus grands des enfants et leurs familles. C'est un moment qui nous permet de nous rassembler, de clôturer en quelque sorte les années passées à la crèche. Un « *livret souvenirs* » est remis à chaque famille lors de ce goûter.

### **Rencontres intergénérationnelles**

Des temps de jeux sont organisés avec les personnes âgées de l'EHPAD de Périgny accompagnés des animateurs. Parce qu'il nous semble important de sensibiliser les enfants aux générations plus anciennes, une dizaine de rencontres ont lieu dans l'année. Les enfants et les résidents de l'EHPAD partagent bien plus que du jeu : on se parle, on s'échange des choses, on rit, on découvre l'Autre.

## Un travail d'équipe pluridisciplinaire

Il en existe plusieurs temps d'échange et/ou de formation pour les professionnels de la crèche :

Les réunions : chacune a un contenu spécifique, souvent en lien avec l'évolution des enfants. Leur contenu est rigoureusement soumis au respect du secret professionnel. Chaque membre de l'équipe s'inscrit dans cette démarche déontologique. L'équipe se rencontre lors de réunion d'équipe dans le but de faire une mise au point des projets d'équipe, de débloquer des situations difficiles, ou d'échanger sur le fonctionnement de la structure.

Il existe différents types de réunions :

- Les réunions « enfants », elles regroupent 2 Auxiliaires de puériculture, la directrice et l'EJE et ont pour objectif d'échanger sur l'évolution des enfants au sein de leur « *petite famille* », également de transmettre certaines informations d'ordre organisationnel et/ou administratives à l'équipe.
- Les réunions de « sections », elles regroupent les Auxiliaires de puériculture d'une section et l'Educatrice de Jeunes Enfants. Des sujets organisationnels et pédagogiques sont discutés.
- Les réunions d'Équipe : elles regroupent l'ensemble des professionnels du multi-accueil.
- Les réunions d'Analyse de la pratique : elles sont obligatoires, animées par un intervenant agréé. Elles permettent aux professionnelles d'échanger sur des thématiques relatives à leur travail auprès des enfants. L'objectif est de permettre une prise de recul sur leurs pratiques professionnelles.
- Les formations continues : il est obligatoire que chaque membre de l'équipe complète sa formation initiale. Chaque année, des formations permettent à chacun de compléter ses connaissances dans un domaine en lien avec notre exercice professionnel.
- Des journées pédagogiques peuvent également avoir lieu : les familles sont averties plusieurs semaines à l'avance afin de s'organiser.

## Conclusion

Échanger et écrire sont des actes professionnels qui permettent d'approfondir notre pratique, transmettre nos valeurs. C'est également un acte de mémoire dans la vie du multi-accueil. Le projet pédagogique est un document qui est amené à évoluer, nous serons donc amenés à le réinterroger au fil des ans en fonction de l'évolution du besoin des enfants plus largement des familles, en tenant compte également de l'évolution de nos métiers.